

**Rencontre avec Mme la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre le 19 avril 2007**

Présents : Mme la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre  
Mme Régine Mafunu Dénervaud  
M. Quan-Vinh Nguyen  
M. André Loembe  
M. Joseph Ngandu

**1. Accueil**

Madame Anne-Claude Demierre souhaite la bienvenue à la délégation du FIMM-Fribourg. Après un bref rappel du programme gouvernemental en matière d'intégration, elle souligne la volonté des Autorités fédérales d'appuyer les efforts du canton dans ce domaine.

En effet, comme contre-pied au durcissement récent des lois sur l'asile et sur les étrangers (LAsi et LEtr), le travail d'intégration sera accru en direction des migrants. Des fonds conséquents seront alloués par exemple pour l'encadrement des détenteurs du Permis F (admission provisoire). Un accent particulier sera mis également sur la formation des Jeunes issus de l'immigration. Le tout sera placé sous la coordination du Délégué à l'intégration. Dans ce sens, FIMM pourra être un partenaire important.

**2. Présentation de la délégation**

Monsieur Quan-Vinh Nguyen prend la parole pour remercier la Conseillère d'Etat pour l'intérêt et la sympathie manifestés à l'égard du FIMM à travers l'entretien accordé à sa délégation.

Il présente ensuite chacun, à savoir Madame Régine Mafunu Dénervaud, membre du comité directeur du FIMM-Fribourg et présidente de l'association les Amis d'Afrique (AMAF), Monsieur Joseph Ngandu, juriste, diplômé de l'Université de Fribourg, secrétaire général du FIMM et membre du Parti socialiste fribourgeois, Monsieur André Loembe, docteur en télécommunications de l'EPFL, ingénieur chez Swisscom et vice-président du FIMM, et enfin lui-même Quan-Vinh Nguyen, médecin à l'Hôpital cantonal de Fribourg, spécialiste des maladies des reins et président du FIMM-Fribourg.

Il passe aussitôt la parole à Joseph Ngandu.

**3. Présentation du FIMM-Fribourg**

Après un rappel historique de la mise en place en tant qu'association faîtière des associations des migrants, Joseph Ngandu expose la composition, la structure et les buts poursuivis par FIMM-Fribourg.

#### 4. Quelques projets à initier

Le Président reprend la parole et évoque le caractère juvénile du FIMM-Fribourg tout en insistant néanmoins sur sa volonté aussi grande qu'ambitieuse.

A titre illustratif et compte tenu du domaine spécifique de compétence de Madame Demierre (DAS), il souligne l'ambition du FIMM de contribuer à assurer l'égalité des chances devant la santé pour tous, et notamment pour les migrants.

D'après la stratégie 2002-2007 et 2008-2013 élaborée par la Confédération, poursuit-il, la population migrante n'a pas les mêmes chances que les autochtones devant la santé. A cela, il y a différentes raisons, à savoir les difficultés matérielles et psycho-sociales, les modes de vie et de loisirs à risque ainsi que l'absence de prise en compte des spécificités culturelles de la population migrante.

Les promoteurs de la stratégie « migration et santé » proposent notamment de renforcer les compétences sanitaires des migrants d'une part et les compétences transculturelles des prestataires de soins d'autre part. Ils incitent les acteurs à faciliter l'accès aux soins et à optimiser la compréhension entre les patients migrants et les prestataires de soins par l'intermédiaire des médiateurs transculturels.

Alors que peut faire FIMM-Fribourg !

Motivé par le désir de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'épanouissement de tous, FIMM-Fribourg serait un partenaire de choix pour les Autorités.

Tous les membres du FIMM ont un background migrant. Cela facilite la compréhension des situations liées à la migration. Ils disposent parallèlement de réseaux, de liens étroits avec des citoyens fribourgeois et avec différentes structures sociales du canton.

##### Projet 1

Très concrètement, un **premier projet** intitulé « **Etude de prévalence des risques cardiovasculaires chez la population migrante adulte du canton de Fribourg** » pourra servir à mesurer la fréquence des risques cardiovasculaires chez les migrants adultes. L'identification des personnes avec ces facteurs de risque permettront d'introduire des mesures de prévention et de thérapie ciblées. Ce type d'étude n'a jamais été réalisé en Suisse. Au vu des premiers contacts déjà pris, un protocole doit être réalisé avant de rechercher un soutien financier auprès de l'OFSP, de l'organe « Promotion Santé Suisse » ou de firmes pharmaceutiques... Il va sans dire que l'aval des Autorités est indispensable pour avoir accès aux bases de données.

##### Projet 2

Un second projet consisterait en un cycle de conférences organisées de façon durable et continue sur les problèmes de santé liés à la migration avec le concours de différents spécialistes en la matière.

### Projet 3

Un troisième projet porterait sur la promotion de la prévention. Le rôle de FRI-SANTE pourrait être renforcé. Au-delà des « Sans-papiers », les migrants résidents pourraient être reçus et un médecin pourrait y assurer la permanence à raison de 10-20 % pour épauler l'équipe infirmière sur place.

### **5. Quelques recommandations de Madame Demierre**

Madame Anne-Claude Demierre salue l'initiative et souhaite en reparler en détails en présence de Monsieur Patrice Zurich et du Docteur Lee pour la faisabilité et afin de coordonner les nouveautés avec les structures qui existent déjà.

Elle exhorte le FIMM à prendre également contact avec les autres départements et en particulier avec celui de Madame Isabelle Chassot s'agissant de la formation, de l'éducation familiale et de la manière dont l'information doit être relayée. En ce qui concerne le soutien financier en général (en dehors de celui spécifique que son département pourrait être amené à octroyer), Madame la Conseillère d'Etat recommande au FIMM de prendre contact avec la Loterie Romande.

A la fin de l'entretien, Madame Régine Mafunu fait brièvement part du contact positif de l'AMAF avec Madame Chassot alors que Monsieur André Loembe paraphrasant un membre de la Commission fédérale des Etrangers déclare on doit pouvoir parler avec les migrants et non au-dessus d'eux. Enfin, le Président assure Madame la Conseillère d'Etat de la disponibilité du FIMM, de son désir de dialoguer et de collaborer avec les Autorités pour le bien de tous, tout en précisant que le FIMM dispose de compétences techniques diverses susceptibles d'intervenir dans des domaines multidisciplinaires mais en tant qu'entreprise humaine, FIMM n'est pas à l'abri ni de crises ni de critiques. Il faudra être circonspect et indulgent.

Commencé à 11h., l'entretien s'est terminé à 12h.